

Du mariage à la guerre entre époux Le cas de Jacqueline de Bavière et Jean IV de Brabant (1418-1427)

Eric Bousmar
Université Saint-Louis — Bruxelles
CRHiDI

Résumé – Le décès prématuré du dauphin Jean de Touraine en 1417 a privé sa jeune épouse Jacqueline de Bavière d'un destin de reine de France. Il place aussi celle-ci, en tant que comtesse héritière du Hainaut, de la Hollande et de la Zélande, dans une position politique inconfortable. Le remariage de Jacqueline, désormais régnante et en but à une rébellion, avec son cousin et voisin Jean IV, duc de Brabant, aurait dû permettre de stabiliser et consolider son héritage. Il n'en fut rien. D'échec militaire en concessions désastreuses, son mari met en péril les principautés de Jacqueline. Elle quitte la cour et se retire en Hainaut. Alliée dans un premier temps aux sujets brabançons qui mettent leur duc sous tutelle, elle fait un pas de plus contre celui-ci en déclarant tenir son mariage pour canoniquement nul, ce qui délie ses propres sujets de toute obéissance envers le duc de Brabant. Elle se réfugie dès lors à la cour d'Angleterre où elle épouse le duc de Gloucester. Avec celui-ci, elle vient reprendre possession du Hainaut, les armes à la main, dans un conflit l'opposant aux Brabançons. Délaissée par son nouveau mari anglais, elle consent à la reddition et se retrouve captive d'un autre cousin, Philippe le Bon, comte de Flandre et duc de Bourgogne, qui se présente en arbitre. Elle s'évade et reprend, seule, la lutte. Une sentence du pape confirmera la validité de son mariage brabançon, près de neuf mois après le décès de Jean IV. Cette sentence invalide évidemment son mariage anglais. Jacqueline consent dès lors à un traité cédant le gouvernement de ses comtés à Philippe le Bon (1428). Un quatrième mariage, contrevenant au traité, n'aura pas permis de reprendre le dessus politiquement et forcera la comtesse à l'abdication (1433). La communication examinera quels mécanismes ont mené de l'union des corps et des principautés des époux à leur séparation, puis à une guerre ouverte en 1424-1425. Par son caractère exceptionnel et probablement paroxystique, ce cas se prête à soutenir une réflexion comparative sur les causes de réussite et d'échec des mariages princiers.